

# REGLEMENT « 24 heures VTT de la Valière » - Samedi 26 et Dimanche 27 juin 2010

**EQUIPEMENT INDIVIDUEL OBLIGATOIRE :** Casque à coque rigide / Vélo Tout Terrain roues 26 pouces / Lumières devant et derrière (pour la nuit)

## COMPOSITION DES EQUIPES

Catégories [Code]	Solitaire* [S1]	En relais de 4 [R4]	En relais de 6 [R6]	En relais de 4 tandems [T8]
Masculine	1 homme	4 hommes	6 hommes	8 hommes
Féminine	1 femme	4 femmes	6 femmes	8 femmes
Mixte		2 hommes + 2 femmes	3 hommes + 3 femmes	4 hommes + 4 femmes
Hors catégorie	Nombre d'hommes différent du nombre de femmes			

Age minimum : 16 ans le jour de l'épreuve. Accord du tuteur légal obligatoire pour les mineurs. Présence obligatoire d'au moins 2 adultes dans l'équipe. Un mineur ne peut participer à la solitaire.

\* : Un contrôle médical à mi-course sera effectué obligatoirement. Un barnum réservé aux solitaires sera installé près de la zone de relais pour y déposer votre nécessaire de ravitaillement.

**INSCRIPTIONS** Les frais de participation s'élèvent à **38€uros** par concurrent, (Au total : 38€ pour la solitaire (catégorie limitée à 25) / 152€ pour équipe en relais de 4 / 228€ pour équipe en relais de 6 / 304€ pour équipe en relais de 4 tandems). Pour bénéficier d'une réduction de tarif (-2€ par concurrent), vous pouvez saisir le bulletin d'inscription sur notre site internet "[www.vtppaysdevitre.org](http://www.vtppaysdevitre.org)" et ensuite nous le poster avec le dossier complet. Ce montant comprend les frais d'organisation, le repas chaud du samedi soir. Toute inscription postée après le 31 mai 2010 sera **majorée de 5 €uros par concurrent**. Aucun autre ravitaillement ne sera fourni, vous êtes en autonomie complète. La plaque de cadre personnalisée et le tee-shirt vous seront offerts. A payer par chèque à l'ordre de « VTT Pays de Vitré » et envoyer à l'adresse suivante :

**Jérôme LOUIN / 14, square du Poitou 35370 Argentré du Plessis Tél.: 02.56.53.60.77**

Le bulletin d'inscription sera impérativement accompagné des certificats médicaux de chacun des équipiers ainsi que du montant global de l'engagement. Un certificat médical effectué avant le 27 juin 2009 inclus sera refusé. Merci de nous fournir que des dossiers complets. **SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT PRIS EN COMPTE.**

Un accusé de réception d'inscription sera envoyé au capitaine de chaque équipe au maximum dans les 15 jours suivant la réception du dossier complet. La date limite des inscriptions est fixée le 8 juin 2010 (Cachet de la poste faisant foi). En cas d'annulation de l'épreuve (Cas de force majeure), le remboursement de l'inscription sera effectué en partie. Un pourcentage de 80% du montant de l'inscription sera conservé par l'organisation dans ce cas. Tout désistement devra nous être signalé avant le 18 juin 2010 et entraînera un remboursement de 50% du montant payé. **Un changement du nombre d'équipiers après le 21 juin 2010 se verra attribué une majoration de 15 €uros par équipe.**

**BIVOUC** Dans le but de gérer au mieux l'emplacement des équipes dans le bivouac, certaines informations vous sont demandées sur le bulletin d'inscription :

- . si vous souhaitez être placée près d'une autre équipe, indiquer sur le bulletin d'inscription le nom de l'équipe voisine (notion de regroupement d'équipes).
- . si vous n'avez pas à planter de tente(s), une zone en dur (sans herbe) est ouverte dans le bivouac. Si cette zone (superficie limitée) vous intéresse, l'indiquer sur le bulletin d'inscription.
- . indiquer également sur le bulletin d'inscription, la composition complète de votre bivouac (nombre de tentes, de caravanes, de camping car ou autres).
- . si vous souhaitez installer votre bivouac le vendredi (ouvert entre 18h et 20h), veuillez l'indiquer sur le bulletin d'inscription.

Chaque équipe dispose d'une superficie en fonction de sa catégorie d'équipe et en fonction de regroupement avec d'autres équipes. La superficie de base est de 25m<sup>2</sup> pour un solitaire et 12.5m<sup>2</sup> par concurrent pour les autres catégories d'équipes (Voir tableau de gauche ci-dessous). La superficie de base change pour les équipes regroupées (Voir tableau de droite ci-dessous). Exemple : Regroupement d'une équipe de 6 avec un solitaire. Cela fait 7 concurrents regroupés donc 11m<sup>2</sup> par concurrent, la superficie fait donc 77m<sup>2</sup> au total.

Catégorie d'équipe	Superficie
Solitaire	25m <sup>2</sup>
En relais de 4	50m <sup>2</sup>
En relais de 6	75m <sup>2</sup>
En relais de 4 tandems	100m <sup>2</sup>

Regroupement	Superficie
2 solitaires regroupés	35m <sup>2</sup> au total
3 solitaires regroupés	45m <sup>2</sup> au total
De 4 à 6 concurrents regroupés	12.5m <sup>2</sup> / concurrent
7 concurrents regroupés	11m <sup>2</sup> / concurrent
A partir de 8 concurrents regroupés	10m <sup>2</sup> / concurrent

En cas de grosses intempéries, la superficie de votre bivouac peut être réduite.

Le bivouac ne dispose d'aucun branchement électrique. Les seuls points d'eau sont ceux des sanitaires du site. **Attention! Pour des raisons de sécurité, les groupes électrogènes, feux et barbecues sont strictement interdits. Tout matériel bruyant doit être arrêté la nuit. Aucun véhicule ne doit se trouver en dehors de votre espace réservé dans le bivouac.**

**PARCOURS** Le parcours est tracé en milieu naturel et la progression se fait uniquement en VTT et comporte un certain nombre de contrôles de passages qui doit être obligatoirement passé. Le parcours pouvant emprunter momentanément des axes goudronnés, les équipes devront respecter en priorité le code de la route et les consignes des commissaires de course lorsque les conditions de sécurité l'exigeront. L'organisation se réserve le droit d'arrêter la progression des équipes si les conditions de sécurité exigent (circulation, autorisation temporaire ou toute raison qu'elle jugera importante). Les équipes doivent se conformer au parcours tracé. Tout au long de l'épreuve, les équipiers devront respecter le site traversé et sont priés de ne pas abandonner de détritus en dehors des sacs prévus à cet effet.

**DOSSIER D'EQUIPE** A chaque équipe sera remis, le samedi matin, un dossier d'équipe comprenant :

- . une plaque de cadre à installer sur le guidon de chaque VTT (1 par concurrent),
- . une plaque de selle à installer en-dessous de la selle (1 par concurrent),
- . une plaque de relais (1 par équipe),
- . un bon pour le repas du samedi soir (1 par concurrent),
- . bon(s) éventuel(s) de repas du samedi soir (payés à l'inscription) pour les accompagnateurs.

## CHRONOLOGIE DE L'EPREUVE

**Samedi de 8h30 à 12h :** Accueil des participants, retrait du dossier d'équipe au Moulin de la Haie - Barrage de La Valière (Vitré / Erbrée) et installation du Bivouac.

**Samedi à 14h30 :** Briefing des concurrents.

**Samedi à 15h :** Départ de l'épreuve.

**Samedi de 19h à 21h30 :** Restauration sur place pour les participants et accompagnateurs (Repas chaud). *Ne seront servis que les repas payés lors de l'inscription !!*

**Dimanche à 15h :** Arrivée après 24 heures et quelques coups de pédales plus tard.

**Dimanche à 16h :** Remise des récompenses aux premières équipes classées par catégorie et distribution des lots (1 Tee shirt à chaque concurrent !)

**CHRONOMETRAGE ET PENALITE** Le chronomètre sera déclenché au départ de l'épreuve à 15h le samedi et arrêté à 15h le dimanche. **Tout tour entamé doit être terminé dans le sens de course (Changement d'équipier interdit).**

L'organisation se réserve le droit d'attribuer des pénalités de 45minutes dans les cas suivants :

- \* Un passage de relais devra s'effectuer entre le concurrent arrivant et le concurrent partant sans l'intervention d'une tierce personne sinon pénalité.
- \* A chaque départ de nuit, tout concurrent doit avoir un éclairage avant/arrière en état de marche sinon pénalité.

**RESPONSABILITE** L'organisation décline toute responsabilité :

- \* en cas d'accident ou de défaillance consécutive à un mauvais état de santé du concurrent,
- \* en cas d'accident provoqué par le non respect du code de la route et/ou des consignes de sécurité spécifiques
- \* en cas de vol ou de perte d'objets ou de matériel confié à sa garde ou déposés dans ses locaux ou sur le bivouac.

Tout équipe abandonnant et ce pour quelques raisons que ce soit, se doit d'en avertir l'organisation sous peine de se voir refuser son inscription lors des éditions ultérieures. Chaque concurrent doit posséder une assurance individuelle accident.

## CAUSES DE MISES HORS COURSE

- \* **tout concurrent surpris hors du tracé du parcours entraînera la disqualification sur-le-champ de l'équipe,**
- \* le non respect des consignes de course et/ou du règlement,
- \* l'utilisation de moyen de déplacement non autorisé,
- \* le changement d'un équipier par une tierce personne pendant l'épreuve ou pendant 1 tour entamé,
- \* le non respect des consignes liées au respect de l'environnement,
- \* le non respect du port du casque pendant l'épreuve,
- \* tout acte de vandalisme ou attitude déloyale envers un membre d'une autre équipe,
- \* toute infraction envers les membres de l'organisation,
- \* absence de plaque de cadre sur le guidon du VTT ou de plaque de selle,
- \* tout concurrent circulant en sens inverse de la course,
- \* le changement de vélo sur 1 tour entamé, vous êtes en autonomie mécanique complète sur le circuit,
- \* tout autre événement que l'organisation jugera important.

# BULLETIN D'INSCRIPTION « 24 heures VTT de la Valière » - Samedi 26 et Dimanche 27 juin 2010

**NOM D'EQUIPE :** \_\_\_\_\_

<b>Catégories</b> <input type="checkbox"/> Solitaire <input type="checkbox"/> En relais de 6 <input type="checkbox"/> En relais de 4 <input type="checkbox"/> En relais de 4 tandems	<b>Gestion du bivouac</b> Nom de l'équipe voisine souhaitée dans le bivouac : _____ Voulez-vous être placé sur la zone en dur (sans herbe) du bivouac ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Composition complète de votre bivouac (nombre de tentes, de caravanes, de camping car ou autre) : _____ Voulez-vous installer votre bivouac le vendredi ? (Bivouac ouvert entre 18h et 20h) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>38€/concurrent</b> <b>36€/concurrent si saisie internet</b> <b>+5€/concurrent après le 31mai</b> <b>Fin des inscriptions le 8 juin</b>		

**Nombre de repas du soir pour vos accompagnateurs : x 12 Euros = \_\_\_\_\_ Euros - Ne seront servis que les repas payés lors de l'inscription !!**

**Achat tee-shirt à l'inscription (hors concurrent) : x 8 Euros = \_\_\_\_\_ Euros** – Aucun tee-shirt ne sera vendu le jour de l'épreuve. Le tee-shirt concurrent est compris dans les frais d'inscription.

**Nom CAPITAINE :** \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ | 1 | 9 | \_\_\_\_\_ Sexe :  Homme ;  Femme

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ **Obligatoire !**

Ville : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Autorisation parentale pour mineurs : Mr/Mme autorise mon enfant à participer au « 24 heures de la Valière ». Signature du tuteur légal : \_\_\_\_\_ Signature concurrent : \_\_\_\_\_

**Nom EQUIPIER 4 :** \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ | 1 | 9 | \_\_\_\_\_ Sexe :  Homme ;  Femme

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ **Obligatoire !**

Ville : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Autorisation parentale pour mineurs : Mr/Mme autorise mon enfant à participer au « 24 heures de la Valière ». Signature du tuteur légal : \_\_\_\_\_ Signature concurrent : \_\_\_\_\_

**Nom EQUIPIER 1 :** \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ | 1 | 9 | \_\_\_\_\_ Sexe :  Homme ;  Femme

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ **Obligatoire !**

Ville : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Autorisation parentale pour mineurs : Mr/Mme autorise mon enfant à participer au « 24 heures de la Valière ». Signature du tuteur légal : \_\_\_\_\_ Signature concurrent : \_\_\_\_\_

**Nom EQUIPIER 5 :** \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ | 1 | 9 | \_\_\_\_\_ Sexe :  Homme ;  Femme

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ **Obligatoire !**

Ville : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Autorisation parentale pour mineurs : Mr/Mme autorise mon enfant à participer au « 24 heures de la Valière ». Signature du tuteur légal : \_\_\_\_\_ Signature concurrent : \_\_\_\_\_

**Nom EQUIPIER 2 :** \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ | 1 | 9 | \_\_\_\_\_ Sexe :  Homme ;  Femme

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ **Obligatoire !**

Ville : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Autorisation parentale pour mineurs : Mr/Mme autorise mon enfant à participer au « 24 heures de la Valière ». Signature du tuteur légal : \_\_\_\_\_ Signature concurrent : \_\_\_\_\_

**Nom EQUIPIER 6 :** \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ | 1 | 9 | \_\_\_\_\_ Sexe :  Homme ;  Femme

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ **Obligatoire !**

Ville : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Autorisation parentale pour mineurs : Mr/Mme autorise mon enfant à participer au « 24 heures de la Valière ». Signature du tuteur légal : \_\_\_\_\_ Signature concurrent : \_\_\_\_\_

**Nom EQUIPIER 3 :** \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ | 1 | 9 | \_\_\_\_\_ Sexe :  Homme ;  Femme

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ **Obligatoire !**

Ville : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Autorisation parentale pour mineurs : Mr/Mme autorise mon enfant à participer au « 24 heures de la Valière ». Signature du tuteur légal : \_\_\_\_\_ Signature concurrent : \_\_\_\_\_

**Nom EQUIPIER 7 :** \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ | 1 | 9 | \_\_\_\_\_ Sexe :  Homme ;  Femme

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ **Obligatoire !**

Ville : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Autorisation parentale pour mineurs : Mr/Mme autorise mon enfant à participer au « 24 heures de la Valière ». Signature du tuteur légal : \_\_\_\_\_ Signature concurrent : \_\_\_\_\_